

Bruxelles, le 29 mai 2024

Avis 2024/03

---

## Avis concernant le Monitoring de l'accueil Petite enfance

---

### Introduction

Le Conseil d'Avis a été associé depuis le début de l'année 2023 à l'identification des indicateurs du Monitoring en respectant la structuration du travail proposé (au travers de 4 axes : Professionnalisation, Accessibilité, Gouvernance du système, Santé préventive).

Ce mode de travail nous paraît particulièrement pertinent pour articuler l'expérience et l'expertise réunies au sein du Conseil d'avis avec l'ambition de pilotage des politiques de l'Accueil de l'enfance.

Au terme de ce cheminement, nous ne pouvons que nous réjouir de la concertation qui a été menée en parfaite correspondance avec les attendus du CG ONE (Art.1.1-2).

### Points d'attention :

Tout en se réjouissant d'avoir enfin un dispositif de pilotage du système d'accueil petite enfance avec des indicateurs précis, le travail mené jusqu'ici doit encore être mis en œuvre et il sera nécessaire de se pencher sur ses premiers effets, premiers enseignements.

A ce stade, le Conseil d'avis regrette que ce travail ne se limite qu'au secteur de l'Accueil de la PE et gagnerait à se déployer sur les autres champs d'activités/compétences de l'ONE.

Pour mener à bien ce travail, le Conseil d'avis s'inquiète des ressources actuellement allouées au regard des enjeux, tant dans la collecte que l'analyse des données, pour mener à bien ce monitoring.

S'agissant d'un outil de pilotage, et à l'image de la collaboration menée jusqu'à présent, il est fondamental que le monitoring soit conduit par un comité d'accompagnement qui propose un regard qui aille au-delà de l'ONE (Observatoires, Conseil d'avis...) pour enrichir l'interprétation des données et les choix qui en découlent. Il serait également utile de se doter d'un agenda qui permette de poser les balises du travail à mener.

Ce Comité de pilotage devrait notamment œuvrer à prioriser les travaux au regard des données disponibles afin d'éviter l'éparpillement des questions investiguées et préciser les enjeux au plus près des réalités de terrain.

Enfin, le Conseil d'avis tient à féliciter l'ONE pour l'investissement mené jusqu'à présent et est impatient de pouvoir poursuivre ce travail.